

Bulletin d'information de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

www.ccig.ch

Votations fédérales

Trois entrepreneurs témoignent des dangers de l'initiative sur le droit international.

Commerce international

Une délégation libanaise est venue à la CCIG évoquer les opportunités d'investissement. PAGE 6

Co-working

La dernière Table Ronde du Grand Genève #3 a évoqué les nouveaux modes de travail.

FINANCES

La durabilité, ce nouveau pilier de la finance

L'investissement durable est en train de révolutionner le monde de la finance. Et son essor aura rapidement des conséquences sur toute l'économie mondiale. Genève se profile pour en devenir un acteur-clé.



La construction du nouveau bâtiment d'hospitalisation des HUG, l'hôpital Gustave Julliard, a été en partie financée grâce à l'émission de « green bonds » par l'Etat de Genève

« La révolution du développement durable est la seule et la plus grande opportunité d'investissement de l'Histoire », a déclaré Al Gore, ancien vice-président des États-Unis, en mars 2018 lors d'une manifestation de la banque Lombard Odier de Genève. Après d'autres secteurs, le développement durable joue désormais un rôle central dans la finance mondiale. La

prise de conscience des enjeux actuels et des excès du passé a mis en avant cette façon de concilier rendement économique, amélioration sociétale et environnementale. Au contraire d'un placement spéculatif, l'investissement durable ne cherche pas à maximiser les gains. Toutefois, des retours financiers sont requis; il ne s'agit pas de philanthropie.

Deux grandes approches

Il existe deux catégories principales: l'ISR (investissement socialement responsable) et les fonds d'impact investing. L'ISR comprend les fonds d'exclusions, qui fonctionnent en général par la mise à l'écart de domaines indésirables, tels que les armes et dérivés sur les matières premières agricoles; les fonds ESG (environnement, social et gouvernance), qui visent directement les pratiques des entreprises en fonction de leurs secteurs; les fonds d'engagement, qui utilisent les droits de votes liés aux actions pour améliorer les pratiques. Les fonds d'impact investing, eux, sélectionnent des entreprises pour leur impact social ou environnemental et leur assurent un financement pour mener une mission et résoudre les problématiques du moment. L'investissement peut autant servir à financer des éoliennes qu'à préserver l'eau ou à promouvoir une agriculture équitable aux quatre coins du monde.

À fin 2017, l'investissement durable atteignait 22 800 milliards de dollars dans le monde (360,6 milliards de francs en Suisse), soit un dollar sur quatre gérés par des professionnels, selon une récente étude de Morgan Stanley. Sans surprise, l'Europe et les Etats-Unis se taillent la part du lion. À la base, il s'agissait plutôt de micro-financements ou de dons, souvent de particuliers ou d'ONG, destinés à une cause. Caisses de pension, fondations et assureurs misent désormais sur ce marché porteur. Paradoxe du phénomène : l'investissement durable est l'un des mieux cotés au vu de son succès.

« En pratique, cela fonctionne un peu comme pour un portefeuille traditionnel », relève Guillaume Bonnel, responsable impact investing à Lombard Odier, l'une des banques pionnières avec son unité dédiée. « Il existe une palette d'outils à disposition des investisseurs, qui ciblent des placements plus ou

moins liquides. Il est aussi possible de panacher des fonds plus ou moins risqués. Nos analystes regardent les bonnes pratiques, comparent les notations pour opérer les meilleurs choix. Logiquement, je remarque des différences sensibles entre générations : les jeunes ont déjà bien intégré ces notions. »

Le moment est propice

L'impact investing, ou investissement à impact social, n'est en fait qu'une des facettes du financement durable, représentant à peine 1% des fonds existants, toutes catégories confondues. Mais cette pratique connaît actuellement un taux de croissance de 13 % par an. Elle se base sur des indicateurs concrets qui ciblent des causes utiles, avec des engagements personnels. Sont visés en priorité les services financiers, l'énergie et l'habitat. Bernd Balkenhol, professeur à la Geneva School of Economics and Management (GSEM), I'a rappelé lors d'une des dernières

_ suite page 2



No 10

CCIGinfo

NATHALIE **HARDYN** Directrice du Département politique



DITORIAL

١Ш

La troisième tentative sera la bonne!

Oubliée, la mal-aimée RIE3; enterré, le moribond PF17: la RFFA (réforme de la fiscalité et du financement de l'AVS) sera la dernière version de la réforme de l'imposition des entreprises. Car il n'y a plus le choix: le 1er janvier 2020 sonnera la fin des statuts spéciaux pour les multinationales. Pour être en conformité avec les normes internationales, et éviter des sanctions de la part de ses partenaires économiques, la Suisse – cantons compris – doit en effet adapter son système fiscal. Les statuts particuliers que certains cantons accordent aux entreprises réalisant l'essentiel de leurs revenus à l'étranger disparaîtront, tandis que de nouveaux instruments fiscaux seront introduits afin de préserver l'attrait de la Suisse pour des sociétés étrangères.

Selon le projet cantonal présenté à la mi-octobre par la ministre genevoise des finances Nathalie Fontanet, les entreprises seront logées à la même enseigne à Genève que dans le canton de Vaud. Ce taux identique de 13,79 % permet d'éviter une concurrence régionale stérile. Et, surtout, l'adoption de la RFFA permettra aux décideurs et autorités d'être enfin fixés sur l'avenir. Les patrons de PME apprécieront de voir leur taxation baisser et, pour ceux des multinationales, la hausse restera supportable.

Le Conseil d'Etat n'a pas oublié le volet social: en complément de l'instrument ajouté sur le plan fédéral avec le financement de l'AVS, il instaure une mesure destinée à l'accueil de la petite enfance, qui sera financée par une cotisation patronale – acceptable – de 0.07 % sur la masse salariale plafonnée. Et il soutient le contreprojet à l'IN 170 sur le plafonnement des primes-maladie à 10 % du revenu des ménages. La situation des communes, quant à elle, sera améliorée par rapport au projet initial: leur part à la rétrocession supplémentaire de l'impôt fédéral direct passera de 13 à 20 %.

Un projet équilibré et intelligent, que la CCIG ne peut que saluer. Il coûtera même 85 millions de moins au canton que la RIE3. Plutôt encourageant par les temps qui courent!

Le véritable enjeu de la réforme est de préserver la qualité et la diversité de notre tissu économique. La CCIG demande donc à ses membres de soutenir fermement à la fois la RFFA fédérale et le projet cantonal, s'ils passent devant les urnes en mai prochain (ce qui devrait être le cas). Ce n'est pas seulement la meilleure solution, mais la seule!

suite de la page 1

Rencontres du management durable à la CCIG: « Dix ans après la crise financière, il y a lieu de s'intéresser à cette approche alternative d'investissement qui se caractérise par des objectifs multiples: au-delà de la rentabilité financière, les impact investors cherchent aussi à générer un impact sur la société et l'environnement. Au-delà des simples déclarations d'intention, l'impact investing vise à démontrer des effets bénéfiques, financiers et extra-financiers ».

Cette approche a pris un essor en 2015, quand les Nations Unies ont adopté les 17 Objectifs du développement durable (ODD ou SDG1). Ces outils permettent d'identifier des opportunités d'investissement à l'horizon 2030 (cf. encadré p. 3). Alors que la performance financière est appréciée à l'aide de normes, il reste plus compliqué de déterminer les conséquences sociales et environnementales. « Petit à petit, un consensus se forme autour de mesures et méthodes communes pour évaluer et faire certifier cet impact extrafinancier », a conclu le professeur. Le co-fondateur et Chief Financial Officer de la société Impaakt, Sylvain Massot, s'est spécialisé dans ce domaine: « Il faut élargir le marché potentiel, d'où l'idée de ma

start-up de développer un système de notation de l'impact social et environnemental des entreprises cotées. Nous faisons appel à l'intelligence collective et au partage de connaissances pour évaluer objectivement cet impact ».

La Genève durable veut se faire connaître

Le canton de Genève a aussi montré l'exemple au secteur privé en émettant récemment des obligations vertes (*green bonds*) pour financer des bâtiments à haute performance énergétique (rénovation des HUG et d'écoles). Ces *climate bonds* ont d'ailleurs rencontré un joli succès auprès des investisseurs. En raison de la forte demande pour ces obligations, l'Etat a obtenu des taux extrêmement avantageux.

Avec l'érosion du secret bancaire, la place financière genevoise a l'intention de s'affirmer comme le leader incontesté des investissements responsables. Dans la Tribune de Genève, le banquier Yves Mirabaud a récemment relevé « la croissance fulgurante de 82 % de ce segment d'activités en 2017 ». Pour gagner encore en visibilité, l'Etat (sous l'impulsion de la DG DERI²), des banques et autres organismes financiers veulent créer dans le canton un écosystème intégré.

Ainsi, fin juin 2018, une séance de brainstorming a permis aux acteurs genevois concernés de faire ressortir vingt propositions: une place de marché dédiée, un projet d'accélérateur pour la finance mixte ou encore une plateforme de partage d'information pour la finance d'impact. Des groupes de travail seront lancés cet automne.

Genève va se doter d'un responsable du positionnement stratégique de la ville à l'étranger. En effet, avec l'administration cantonale et l'Institut international du développement durable, l'association Sustainable Finance Geneva (SFG) doit en nommer un. Elle a déjà mis au point une carte interactive qui recense une centaine d'acteurs spécialisés³. Autre avancée de Genève: l'obtention en avril dernier du siège mondial du réseau FC4S (Financial Centres for Sustainability). Ce réseau permet un partage d'expériences sur la finance verte.

De nombreux défis sont posés à l'économie, en particulier comment protéger les portefeuilles des risques liés au développement durable, comment les orienter vers les futurs facteurs de rendement et comment ordonner la transition des entreprises. De toute façon, le changement climatique, la pression démographique, la raréfaction des ressources naturelles et la révolution numérique forceront la mise en place rapide de transformations. « Il y a actuellement un changement d'état d'esprit et d'habitudes du consommateur comme de l'investisseur », conclut Guillaume Bonnel. L'ère du profit individuel maximal fait peu à peu place à un nouveau modèle d'affaires, celui de la responsabilité globale.



Les orateurs de la Rencontre du management durable, de gauche à droite: Sylvain Massot (Impaakt); Bernd Balkenhol (UNIGE); Guillaume Bonnel (Banque Lombard&Odier); Nathalie Hardyn (CCIG) et Rémy Zinder (Etat de Genève).

- ¹ Sustainable Development Goals
- ² Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation
- ³ tinyurl.com/y9cfce9k

suite page 3



No 10 **Novembre** 2018

Genève au cœur des Objectifs du développement durable (ODD)

Les deux rives de Genève coopèrent désormais autour de la finance durable: la rive gauche, siège des principaux intermédiaires financiers, et la rive droite, berceau des organisations internationales. Depuis le début de son mandat, le directeur général de l'ONU à Genève Michael Møller a œuvré pour que la cité de Calvin se mue en hub de l'investissement durable. Comme l'a relevé la Tribune de Genève (01.10.18), «il a saisi d'emblée les enjeux des ODD », devenus une feuille de route mondiale. Cette référence a poussé à réunir des acteurs aux cultures et langages différents, qui s'ignoraient jusqu'alors. «Le monde des affaires s'est rendu compte que le développement durable était un bon business, voire une question de survie pour les entreprises », selon Michael Møller. L'ONU-Genève a même créé une nouvelle unité, le Laboratoire des ODD (SDG Lab) qui a pour objectif de connecter les acteurs et de partager les meilleures solutions d'ici à 2030.

Dans une autre interview accordée au Temps (26.08.18), Mark Halle, grand connaisseur du système onusien, estime que « Genève possède un atout unique: elle est la capitale de la mise en œuvre des ODD. Il paraît presque naturel que les banques offrent des véhicules permettant de financer ces objectifs. Les organisations internationales ont aussi besoin de revoir leur modèle de financement ». Dans le même article, Edouard Cuendet, directeur de la Fondation Genève place financière, évoque le passage d'une relation de défiance à un partenariat: « Il se passe la même chose entre les acteurs du durable et la place financière que ce qui s'est produit entre les fintechs et les banques ».

POUR ALLER PLUS LOIN: LES VIDEOS DE LA CCIG

Voir aussi la vidéo sur la Rencontre du management durable du 14 septembre 2018 www.youtube.com/watch?v=V_ZogvnwDaE



CCIG

Un directeur opérationnel pour la CCIG

« Notre institution est, comme toutes les entreprises, confrontée aux changements de paradigme qui affectent tous les secteurs économiques, dit Juan-Carlos Torres, président de la CCIG. Nous avons donc décidé, en accord avec les membres du Conseil, de constituer une Direction générale de la transformation, destinée à piloter l'évolution rendue indispensable par la digitalisation des activités ».

Concrètement, cette nouvelle Direction générale est composée de Juan-Carlos Torres, qui assume actuellement le rôle de directeur général ad intérim, et de Marco Piermartiri, directeur opérationnel.



Marco Piermartiri est au bénéfice de plus de 25 années d'expérience professionnelle, notamment dans la

conduite d'entreprise. Il a ainsi été successivement directeur de la filiale genevoise du groupe Swisscom de 1999 à 2004, directeur opérationnel d'une société de services informatique de 2005 à 2012 avant de créer sa propre société de conseil en 2012.

Ce parcours lui a permis de bâtir une vaste expérience dans la planification, la conduite, l'organisation et la mise en œuvre de projets stratégiques, dans des environnements économiques complexes et exigeants. « Avec sa compréhension de la transformation digitale ainsi que des méthodologies permettant une intégration efficace de l'innovation dans les environnements existants, Marco apporte un complément indispensable à l'équipe de direction en place, dit Juan-Carlos Torres. Avec les directeurs actuels, qui sont les principaux acteurs et futurs moteurs du changement, je n'ai aucun doute que notre Chambre de commerce est ainsi équipée pour accompagner les entreprises membres et répondre à leurs besoins, de manière pragmatique et efficace. »

GÉODONNÉES

Des projets à la pelle dans la région

Le 4° appel à projets du Géofab du Grand Genève est désormais lancé. Cette démarche transfrontalière, lancée il y a deux ans et soutenue par le programme européen Interreg, a déjà récompensé des projets prometteurs.

Le Géofab du Grand Genève a pour ambition de favoriser l'accès aux données numériques géographiques pour les entreprises régionales, d'aider celles-ci à mettre sur le marché leurs services numériques et de développer leur marché à l'échelle transfrontalière. D'innombrables données publiques existent tant côté suisse que français. Le principe est donc d'en faciliter l'exploitation tout en soutenant des idées innovantes par le biais de quatre appels à projets. Ces données seront accessibles gratuitement pendant deux ans aux lauréats, qui bénéficient en outre une expertise pour 20000 euros maximum.



Le 3° appel à projets avait un cadre symbolique tout trouvé pour sa remise des prix: le Forum d'Affaires Franco-Suisse qui s'est déroulé au Ramada Encore Genève fin septembre dernier. Les participants ont développé des solutions novatrices valorisant les géodonnées dans la mobilité, l'urbanisme, la sécurité et la



De gauche à droite: Diener Cohen Stuart (V-Labs); Michel Curina (V-Labs); Pierre Mirlesse (présidence comité); Florian Vallet (Activhandi) et Marie Giacherio (La Charrette).

santé. Le premier prix revient au projet V-Labs de Michel Curina: un système de réalité augmentée, qui permet à l'opérateur de visualiser des infrastructures souterraines. Le 2e prix a honoré deux ex aequo: Activhandi (Florian Vallet) et la Charrette (Marie et Laure Giacherio). «Il faut profiter du dynamisme de notre région pour créer de la valeur, a relevé le secrétaire général du Département genevois du territoire Christian Goumaz. Cela prouve notre capacité à travailler main dans la main pour donner à un projet toutes les chances de se concrétiser.»

Le 4° appel à projets, lancé à cette occasion, a pour thèmes le sport, le gaming, le patrimoine, la culture et la gastronomie. Les candidatures sont attendues avant le 6 janvier 2019.

Les deux premiers lauréats

Le 1er appel avait primé en tête TagMyfood, un dispositif indépendant qui permet au consommateur de connaître l'origine d'un produit agro-alimentaire et d'agir en orientant ses choix. Le 2e appel avait récompensé Vivrou.com, un site qui permet à chaque citoyen de trouver son lieu de vie idéal en fonction de ses envies et de ses besoins.



Site internet: www.geofab-grandgeneve.org Vidéo: vimeo.com/254472089

Le nouveau centre de Genève se trouve au Bouchet



A louer: de 760 à 3'000 m², divisibles

Etat neuf, surfaces modernes, rafraîchies, sécurisées. Places de parc à disposition

A moins de 10 minutes de l'aéroport, de la gare centrale de Cornavin, de toutes les Organisations Internationales et du Palais des expositions, Palexpo. Le plus grand centre commercial de Genève, Balexert, se trouve à quelques minutes à pied, avec plusieurs restaurants.





Visitez notre site www.crossing-point.ch

Renseignements, visites: Tél. 022 723 27 80 info@gerancesuisse.ch – www.gerancesuisse.ch

Novembre 2018 No 10

PUBLI REPORTAGE

La boutique Bucherer de Genève brille d'un tout nouvel éclat

C'est en 1968 que Bucherer installe ses vitrines de montres dans les locaux de Philippe Beguin, concessionnaire Rolex, au rez-de-chaussée du quai Général Guisan. Le premier étage, occupé par l'antiquaire Cottet, est repris en 1973 par l'entreprise lucernoise. Finalement, Bucherer reprend le restaurant L'Aïoli en 1980 et étend ainsi son territoire à la rue du Rhône en occupant désormais l'immeuble entier, qu'il acquiert en 1997. Trois ans de travaux ont été nécessaires pour rénover intégralement ce magnifique bâtiment.



L'imposant édifice sis 45 rue du Rhône accueille à présent plus de 700 m² d'espaces de vente et de salons privés dédiés à l'horlogerie et à la joaillerie. Plus de vingt marques horlogères de renom y sont représentées, ainsi qu'une vaste offre de bijouterie et de joaillerie, y compris un espace dédié à l'univers du mariage. Fidèle à sa tradition de service, Bucherer a également consacré près d'un étage au service après-vente et à son atelier horloger.

La Maison Bucherer a investi plusieurs dizaines de millions pour redonner à ce lieu emblématique tout son prestige. Soigneusement modernisé, le bâtiment historique représente aujourd'hui un véritable flagship store pour Bucherer et un point de repère dans le paysage urbain genevois.

Chez Bucherer, les mots « accueil » et « hospitalité » prennent tout leur sens. Le visiteur est reçu avec simplicité et bienveillance, par une équipe qui s'emploie à vous donner le goût de revenir. Le commerce, certes, mais avec discrétion et élégance.

Bucherer: une entreprise traditionnelle en pleine expansion

Entreprise familiale fondée à Lucerne en 1888, Bucherer compte parmi les maisons horlogères et joaillières les plus riches de tradition en Europe. Au cours de ces 130 dernières années, Bucherer a su se forger une renommée d'excellence, notamment grâce à une gamme de joaillerie exceptionnelle et à des créations primées.

CCIGinfo

Après des années de croissance autofinancée, l'entreprise familiale est devenue le plus important détaillant horloger et joaillier au monde. Sur ses trente-deux sites exclusifs, seize sont situés en Suisse, dix en Allemagne, un à Vienne, un à Paris (la plus grande boutique de montres et de bijoux au monde), un à Copenhague et quatre à Londres. En janvier 2018, Bucherer a en outre repris le distributeur d'horlogerie de luxe américain Tourneau et ses vingthuit boutiques aux Etats-Unis.

Aujourd'hui dirigée par la troisième génération de Bucherer en la personne de Jörg G. Bucherer, l'entreprise compte plus de 2500 collaborateurs, dont 67 à Genève. Son siège principal se trouve toujours à Lucerne, où des métiers rares sont encore pratiqués, tels que graveur ou sertisseur de pierres précieuses. La famille Bucherer attache en effet une importance particulière à préserver d'anciennes traditions artisanales.

BUCHERER 1888



Novembre 2018

VOTATIONS DU 25 NOVEMBRE 2018

Initiative contre le droit international: les entrepreneurs disent NON!

Des entrepreneurs genevois se mobilisent contre l'initiative dite « pour l'autodétermination», qui menace près de 600 traités économiques primordiaux pour les entreprises helvétiques (voir CCIGinfo no 8 – 2018). Ce sont

Directrice générale de Harsch SA

Le cadre international qui protège les

entreprises, dont le droit international

et ses traités font partie, est fonda-

mental. Il faut le maintenir pour qu'il

puisse continuer à régir les relations

économiques de façon claire. Ceci

garantira la prospérité de notre éco-

et conservera nos bonnes relations

nomie, l'accès aux marchés étrangers

Isabelle Harsch

près de 97 000 entreprises suisses qui bénéficient des avantages de ces traités de droit international afin de mener à bien leurs activités en vendant leurs services et leurs produits à l'étranger. Pour ces entreprises, un

Les entrepreneurs ont besoin de sta-

bilité et de prévisibilité et non d'un

versé. Pourquoi s'acharner à vouloir

remettre en question de façon per-

manente un système qui fonctionne

et qui nous assure un avenir durable

et prospère? Les traités économiques

sont précieux dans nos rapports avec

cadre juridique totalement boule-

accès aux marchés mondiaux est vital. Le projet soumis au vote le 25 novembre prochain est particulièrement dommageable pour un pays exportateur comme la Suisse ainsi que pour sa place économique.

Directrice générale de Somatra SA La Suisse possède aujourd'hui un excellent réseau d'accords avec le négociations de traités sur la scène internationale. Il n'y a que de cette façon qu'elle préservera sa souveraineté et pourra défendre le mieux

Daniel Zaugg Eveline Brechtbühl Administrateur Rhône-Electra SA

monde entier. Il est important qu'elle puisse garder son rôle actuel dans les possible ses intérêts.

commerciales avec nos partenaires. les autres pays, préservons-les.

POURQUOI LA SUISSE A-T-ELLE BESOIN DE CES ACCORDS?

En moyenne, ce sont quelque 387 tonnes de marchandises qui quittent la Suisse toutes les 10 minutes à destination du marché mondial. La Suisse exporte des marchandises dont le montant est évalué à 295 milliards de francs par an.

Grâce à quelque 600 accords internationaux, la Suisse fait partie des 20 économies les plus importantes du monde.



L'objectif de la présente révision est de définir les bases légales manquantes d'après la Cour européenne des droits de l'homme pour qu'il soit de nouveau possible de procéder à des observations en cas de soupçon de fraude à l'assurance. Elle définit de manière claire et précise les conditions auxquelles une personne peut être surveillée et décrit les mesures de surveillance qui sont admissibles ainsi que les lieux où une telle surveillance peut se

dérouler. Le Conseil fédéral soutient le but des adaptations correspondantes. En effet, en Suisse, les bases légales sont insuffisantes pour que les assurances sociales puissent procéder à des observations lorsqu'elles soupconnent un assuré d'abus. Par conséquent, le Conseil fédéral souhaite adopter les dispositions légales relatives à la lutte contre les abus, adapter certaines dispositions à l'application des conventions internationales de

sécurité sociale pour ainsi optimiser le système et l'application de la LPGA. La CCIG se prononce également pour la révision de loi et rejoint les arguments du Conseil fédéral. La LPGA est conforme au principe de proportionnalité et répond aux diverses demandes de révision émanant du Parlement. Il est essentiel que seules soient versées des prestations qui sont dues afin de ne pas porter préjudice à l'ensemble des assurés.

RECOMMANDATIONS DE VOTE DE LA CCIG ENJEUX FÉDÉRAUX

Initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) » (FF 2018 3615)

NON

Modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés) (FF 2018 1469)

OUI

CONSULTATION

Stabilisation de l'AVS (AVS 21): la CCIG soutient la réforme

Le Département fédéral de l'intérieur a procédé à une consultation relative au projet visant la stabilisation de l'AVS. Après le rejet par le peuple et les cantons de la réforme Prévoyance vieillesse 2020 le 24 septembre 2017, le Conseil fédéral propose de traiter séparément l'AVS et le 2^e pilier obligatoire. Compte tenu de l'importance de la stabilité financière de l'AVS pour l'économie genevoise, la CCIG tient à faire part de sa position sur ce projet de consultation.

La prévoyance vieillesse est la première préoccupation des Suissesses et des Suisses. La CCIG souligne qu'un nouveau projet de réforme durable sur le plan financier et juste d'un point de vue intergénérationnel doit rapidement être mis sur les rails. Le présent paquet « AVS 21 » représente un premier, petit pas dans cette direction.

La CCIG soutient l'objectif global de la réforme : maintenir le niveau des rentes et garantir l'équilibre financier de l'AVS. La CCIG salue également le traitement séparé des réformes de l'AVS et de la prévoyance professionnelle, étant donné que les deux systèmes reposent sur des bases fondamentalement différentes.

Cette réforme doit stabiliser l'AVS sur le plan financier pour ces prochaines années. La CCIG regrette qu'en prévoyant des financements supplémentaires massifs, le projet reste timide par rapport aux problèmes structurels actuels. De réelles adaptations aux réalités démographiques auraient été souhaitables. Compte tenu de la nette prolongation de l'espérance de vie et de la situation financière de l'AVS, une adaptation de



l'âge de la retraite à 65 ans pour l'ensemble de la population est juste et sensée.

La CCIG, en tant qu'association qui représente les intérêts économiques genevois, évalue favorablement le projet en consultation, tout en soulignant la nécessite d'y apporter quelques améliorations. Elle reste cependant sceptique par rapport à l'acceptabilité politique du projet de réforme, et en particulier par rapport à une augmentation de l'âge de référence des femmes à 65 ans, âprement combattue par la gauche, ainsi que par rapport à une augmentation massive de la TVA. Cela représenterait un effort énorme imposé non seulement au monde du travail, mais également aux consommateurs.

La prise de position complète peut être consultée sur le site de la CCIG, www.ccig.ch, rubrique « Politique », « Consultations ».



CCIGinfo

COMMERCE INTERNATIONAL

Le Pays du Cèdre a tout pour séduire

Les arguments pour investir et réaliser des affaires au Liban ne manquent pas. Le partenariat public-privé est l'un des instruments actuellement privilégié, comme l'a rappelé récemment un séminaire à la CCIG.



De gauche à droite: Nicolas Tamari (Sucafina), François Barras (SBC-L), l'ambassadrice Rola Noureddine et Vincent Subilia (CCIG).

« Sur les 17 milliards de dollars investis au Liban, sept le sont par le privé, surtout via des partenariats public-privé, les PPP», a expliqué Ziad Hayek, secrétaire général du Haut Conseil libanais de la Privatisation. Un type de partenariat complexe, mais porteur. Le récent processus international nommé Cèdre a donné une impulsion pour développer l'économie libanaise. Ziad Hayek a cité trois exemples actuels d'investissements: l'aéroport de Beyrouth, l'autoroute reliant le nord au sud du pays, ainsi qu'un Cloud (stockage de données numériques). Il ajoute qu'« il y a quatre raisons de se montrer optimiste pour l'avenir de ce pays : un nouveau parlement motivé, un fort potentiel gazier, la reconstruction de la Syrie voisine et la création prévue de 300 000 emplois par les seuls PPP».

Des clusters similaires

La venue d'une délégation libanaise et de huit membres du Swiss

Business Council-Lebanon (SBC-L) lors du séminaire « Opportunités d'affaires Suisse-Liban » fin septembre à la CCIG n'est pas le fruit du hasard: des compagnies helvétiques sont pressenties pour collaborer à ces PPP. « Tout comme la Suisse, le Liban a développé des clusters sur la pharma, le luxe, la finance ou la construction, a précisé le secrétaire général du SBC-L Walid El Baba. L'un de nos projets est d'initier des stages en Suisse pour que les jeunes Libanais puissent se nourrir des expériences helvétiques ».

Saad Azhari, président du SBC-L et vice-président de l'Association des banques du Liban, a vanté la stabilité des conditions cadre de son pays: « Les opportunités d'affaires et le vivier de compétences sont immenses dans le secteur privé ». Raja Abdallah, président du pôle innovation et technologie du SBC-L, nourrit beaucoup d'espoir dans la mixité d'équipes helvético-

libanaises : « Le label de qualité suisse allié à la compétence d'ingénieurs IT libanais, bien introduits au Moyen-Orient, peuvent créer un partenariat win-win.

L'innovation, l'informatique et les technologies constituent des axes économiques à développer conjointement. Selon Nasser Hammoud, du Conseil d'administration du SBC-L, « il n'est pas normal que le Liban, baigné de soleil, ne produise pas davantage d'énergie renouvelable ». Quant à la joaillerie et bijouterie, c'est un secteur porteur: le Liban importe et exporte beaucoup de pierres précieuses de et vers la Suisse tantôt comme fournisseur, tantôt comme vendeur. « Un échange très intéressant pour chacun des partenaires », estime Berge Arabian, membre du même Conseil d'administration.

Rola Noureddine, ambassadrice du Liban en Suisse, s'est félicitée « de la récente visite à Beyrouth d'Alain Berset, président de la Confédération, prouvant une fois encore l'importance des liens bilatéraux ». « On peut encore promouvoir nos échanges commerciaux, surtout dans le privé, a fait savoir François Barras, président du SBC-L, co-organisateur du séminaire. À ce titre, les binationaux sont des relais essentiels ».

Enfin, Vincent Subilia, directeur général adjoint de la CCIG, a rappelé « l'importance des exportations helvétiques à destination de cette Suisse du Moyen-Orient ».

Se développer à l'étranger? Possible, avec précaution

Pour nombre de PME suisses, le fait d'étendre son activité à l'étranger se révèle être une opération compliquée, par manque de connaissances des bonnes pratiques.

Pour fêter les 20 ans du cabinet Bonnard Lawson, qui dispose d'un réseau d'avocats dans le monde entier, une conférence a fait intervenir plusieurs de ses avocats d'affaires le 9 octobre dernier à la CCIG. L'occasion de rappeler les étapes indispensables pour développer ses affaires à l'étranger, y compris pour les microentreprises. Il existe de multiples façons de le faire. « Cela dépend en fait de la situation et des perspectives de l'entreprise », a indiqué Marie Flybo-Berney. On distingue le contrat d'agence, de distribution, de licence, de franchise, ainsi que le joint venture (qui nécessite un partenaire local), la succursale et la filiale (via une nouvelle société ou la reprise d'une entité existante).

Justin Brodard et Alishgar Kanina ont évoqué certains points fréquemment abordés par la clientèle, tels que la distinction entre salaires et dividendes. « La réforme RFFA et la limitation d'évasion de capitaux BEPS figurent parmi les prochains enjeux fiscaux », a précisé Justin Brodard. « Désormais, on ne peut plus s'établir sous d'autres cieux uniquement à des fins fiscales ».

Diverses expériences dans le monde

Anne-Caroline Albrecht travaille aux Emirats Arabes Unis, Etat stratégique qui sert de porte d'entrée pour l'Orient et l'Afrique: « Mais il n'est pas facile de s'y installer. Nous conseillons de déterminer une stratégie pour choisir entre

une juridiction *onshore*, avec un partenaire local, ou une juridiction *freezone*, en mains propres. » De son côté, Roger Bischof a exposé les conditions d'installation en Chine, pays dynamique, mais à la culture de travail particulière: « On doit bien saisir l'environnement légal et y implanter son réseau ». Jean-Philippe Mabru, lui, a montré son expérience d'implantations en France: « Ce n'est pas un paradis fiscal, on le sait, mais cette terre peut être stable et attractive pour les holdings en particulier.

Des contraintes à intégrer

Le Règlement général sur la protection des données, le fameux RGPD européen, est désormais une nouvelle dimension à prendre en compte pour les entreprises suisses. Comme l'explique Julien Dif, « ces dispositifs de protection de la personne physique impliquent des processus précis pour traiter les données sensibles ». Enfin, Fabrice Robert-Tissot a évoqué la notion d'arbitrage international afin de régler des litiges commerciaux, à distinguer de la médiation : « C'est une procédure consensuelle, privée, flexible, avec une sentence contraignante et exécutoire tout de suite. »



LE COIN DE L'ARBITRAGE

La médiation a un bel avenir

La médiation est un mode alternatif de règlement des litiges. Dans le cadre des relations commerciales, elle permet aux entreprises de trouver, à l'aide d'un médiateur, des solutions mutuellement acceptables pour mettre fin à une dispute. L'adoption de la Convention de Singapour fixe un cadre international à la reconnaissance de transactions conclues dans le cadre d'une médiation institutionnelle.

Il y a deux ans, Caroline Ming, directrice exécutive de SCAI, avait formulé deux propositions tendant à promouvoir la médiation et la sécurité juridique des transactions conclues *. La première

proposition tendait à créer un Certificat de Médiation émis par SCAI afin d'attester du déroulement de la procédure régie par le Règlement suisse de médiation commerciale. La seconde proposition envisageait que les institutions administrant des médiations puissent émettre des certificats d'authenticité et des copies conformes des accords amiables signés dans ce cadre.

Ces propositions ont été portées par M° Michael Schneider et M° Birgit Sambeth-Glasner devant le Groupe de Travail II de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Ses travaux ont abouti cet été à l'adoption du texte de la Convention de l'ONU sur les accords

amiables internationaux issus d'une médiation, également désignée comme la «Convention de Singapour».

À l'instar de la Convention de New York, outil incontournable de l'arbitrage international, l'objectif de la Convention de Singapour est de faciliter l'exécution des accords amiables conclus lors de médiations internationales. Cet outil permet à une partie à la médiation d'obtenir plus facilement l'exécution forcée d'un accord transactionnel, si son co-contractant ne s'y conforme pas spontanément. Les équipes de la CCIG et de SCAI sont ravies que les propositions élaborées par leurs soins aient été adoptées dans le texte final de la Convention de Singapour. Dotée de ces nouveaux attributs, il ne fait nul doute que la médiation commerciale a un bel avenir devant elle. Les entreprises qui ont inséré des clauses de médiation dans leurs contrats et celles qui acceptent de tenter une médiation lors d'un litige en seront les premières gagnantes.

* Voir CCIGinfo de septembre 2016, www.ccig.ch/publication/cciginfo

Des informations supplémentaires et des clauses modèles peuvent être trouvées sur le site: www.swissarbitration.org et auprès de office@swissarbitration.org.

No 10

TÉLÉTRAVAIL ET CO-WORKING

Le travail est à réinventer dans le Grand Genève

La façon de travailler est actuellement bouleversée par les enjeux de mobilité et la transformation numérique. Le télétravail et le coworking ont été discutés lors de la troisième Table Ronde du Grand Genève.

« Genève est l'une des villes les plus congestionnées d'Europe, ce qui ne favorise par les déplacements professionnels », affirme d'emblée Andrea Baranzini. Pour lancer cette table ronde, ce professeur à la HEG-Genève a rappelé les conclusions de sa récente étude sur la mobilité régionale. Sans surprise, la satisfaction n'est pas de mise, surtout auprès des frontaliers. La faute en particulier aux bouchons et à des transports en commun trop peu efficaces. Pour adopter le télétravail et le co-working, un changement de culture d'entreprise s'impose chez l'employé comme chez le patron, par exemple en partageant les agendas. C'est aussi un bon moyen d'éviter des déplacements chronophages.

La juriste Roxane Zappella, du service d'assistance juridique et conseils (SAJEC) de la FER, a mis en avant le flou qui règne dans l'actuelle loi sur le travail et le code des obligations, seuls garants des pratiques: « Avant d'introduire du télétravail, une convention aux dispositions claires et négociées s'impose.»

Un processus globalement positif

À SIG, on a déjà sauté le pas. Eric Cousam, membre de direction RH et Environnement de Travail, a exposé les contours du projet Equilibre. Trois ans après son adoption, le verdict est clairement positif: « Personne ne veut revenir en arrière, car ce système laisse le choix du lieu et surtout du moment. Une équipe de terrain a ainsi économisé 20000 km en un an et gagné 15 % en productivité. Ce qui compte, c'est le résultat du travail et non la présence physique au bureau », souligne-t-il.

Nouveau souffle à l'entreprise

Autre application pratique, le réseau géo-social GOWO, co-fondé par la société SOFIES. Il est destiné à promouvoir les espaces de co-working dans le Grand Genève*. Comme l'a expliqué Luc Jacquet, Senior Consultant à SOFIES, « le travail à

distance est une question de confiance et de responsabilisation de l'employé, ce qui passe par un accompagnement adéquat. Réorganiser la semaine redonne en général une motivation au travail et cause moins d'absentéisme ». Evidemment, ce processus ne peut être total et connaît un point d'inflexion pour qu'un employé se sente toujours appartenir à une communauté. Créer un simple open space ne suffit pas et peut même être risqué pour la cohésion d'une équipe.

« Les bureaux partagés rapprochent les collaborateurs et redonnent une dynamique d'entreprise, pour autant que le processus soit bien fait », estime Eric Cousam. Grâce aux surfaces gagnées (-18 % à SIG) et moyennant quelques frais, l'employeur peut réinvestir ce gain ailleurs.

Des contraintes à intégrer

De nombreuses entreprises exercent simultanément une activité lucrative sur sol suisse et français. Or, un seul Etat est habilité à prélever les cotisations sociales. « En cas de télétravail réalisé au domicile français d'un employé d'une entreprise suisse, il faut que le temps du salarié n'excède pas 25 % de son agenda. Sinon, ce frontalier doit être soumis au régime français, connu pour sa lourde imposition », précise Roxanne Zappella. « Attention aussi aux données confidentielles. Il est par exemple conseillé de n'imprimer des documents professionnels qu'au bureau, d'autant que l'inspection du travail n'a pas accès à la sphère privée ».

En matière de télétravail, il y a quatre aspects à prendre en considération: son caractère volontaire, la confidentialité des données, la prise en charge financière du matériel et les règles sanitaires d'usage. « Si un patron a des employés suisses et français travaillant à domicile, il faut tout faire pour les mettre sur un pied d'égalité, malgré les législations différentes, afin d'éviter tout sentiment de discrimination », conseille Roxanne Zappella. Tout concourt désormais pour que de plus en plus d'entreprises se portent volontaires et modifient leurs modes de travail et de mobilité.

* Guide juridique pratique pour entreprises de Sofies: tinyurl.com/smartworkgeneve

Compte rendu

Le 7h30 de la Chambre du 20 septembre 2018



De gauche à droite, Vanessa Jambart (BJ-Coffee SA), Marc-Antoine Matthey (Protectas SA), Alexandra Rys (CCIG); Olivier Taburet (Procadres International), Myriam Coumel (Ramada Encore Geneva), Matthieu Renard (Fert&Cie), Alexandre Mandel (Paul Mandel Partners), Benjamin Calmant (Geneva Intelligence) et Fabien Gillioz (Ochsner&Cie).

Stratégiquement situé aux portes de Genève et facilement accessible. le Ramada Encore est un hôtel 3* dont l'accueil et la qualité des services en font une adresse incontournable. Hôtel, restaurant et bien plus encore, le Ramada Encore Genève met à disposition près de 1850 m² d'espaces évènements. Pour toute réunion de travail ou formation, le centre de conférences, doté de 8 salles modulables et de la lumière du jour, peut accueillir de 2 à 300 personnes. www.ramada-encore-geneve.ch

La Maison FERT bénéficie de 146 ans d'expérience dans les secteurs du voyage et du transport de vins. Ses experts sont passionnés et spécialistes en voyage sur mesure, voyages d'affaires et voyages événementiels. Avec ses bureaux à Genève, Zurich, Londres et Pékin et son affiliation au réseau ITP, International Travel Partnership, FERT garantit un service humain de proximité et les avantages d'un réseau international performant. www.fert.ch

Protectas SA fait partie du groupe suédois Securitas AB, leader mondial en matière de sécurité (qui n'a aucun lien d'affiliation avec la société suisse du même nom). Disposant d'une vaste gamme de services de Surveillance et de Mobile spécialisés, de solutions technologiques et de conseil en sécurité, elle propose des prestations sur mesure adaptées aux besoins et exigences individuels, ceci afin de fournir les solutions de sécurité les plus efficaces.

www.protectas.com

Créée en 2013, Geneva **Intelligence** fournit à ses clients des renseignements d'affaires sur la base d'informations stratégiques. Quatre services sont proposés: Mise en place de veilles stratégiques pour surveiller son environnement, Analyses et recherches ponctuelles, Due diligence dans le cadre de partenariat d'affaires ou d'aide aux litiges, Audit et formation pour les organisations qui veulent améliorer leurs systèmes de

www.geneva-intelligence.com

renseignements.

Créé en 2004 et basée à Genève, Paul Mandel Partners est un spécialiste du recrutement, leader européen du recrutement de vendeurs de produits financiers (actions, obligations, FX, produits structurés, fonds...) auprès de clients institutionnels (Banques,

Asset Managers, Hedge Funds, IAM, Family Offices). www.paulmandel.com

bj-coffee offre des solutions haut de gamme autour de la pause-café et des services personnalisés afin de répondre aux attentes individuelles de ses clients. Fruit d'une confiance réciproque et de la conjugaison de domaines d'excellence complémentaires, son accord de partenariat exclusif avec Nespresso Professional pour le Canton de Genève lui permet de proposer des prestations de haute qualité.

www.bj-coffee.ch

Procadres international est depuis 5 ans une agence de placement spécialisée en management de transition à Genève. Forte d'un vivier de 500 cadres seniors indépendants, elle intervient sous forme de missions de transformation des entreprises, de projets d'amélioration de performance, de management relais, pilotées par les associés de Procadres, Olivier Taburet et Geneviève Bauhofer. www.procadres.com

Fondée en 1988, l'Etude Ochsner & Associés bénéficie d'une solide expérience tant dans le domaine du conseil qu'en matière judiciaire. Active dans la plupart des domaines du droit, l'Etude se veut être également à la pointe de l'innovation, notamment pour les sociétés actives dans le domaine de la Fintech/Blockchain.

www.ochsnerassocies.ch



CCIGinfo

AGENDA

BEST FOR GENEVA

Vendredi 23 novembre 2018 de 10h à 12h - CCIG

Devoir de diligence pour les PME - Comment mettre en pratique les enjeux liés aux droits de l'Homme

Cet atelier est soutenu par le Département fédéral des affaires étrangères et le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche dans le cadre du Plan d'action national en faveur des entreprises et des droits de l'homme. Il est organisé en collaboration avec focusright et la CCIG.

POUR EN SAVOIR PLUS : agenda.ccig.ch/agenda

FORMATIONS EXPORT

Mardi 20 novembre 2018 de 8 h 45 à 11 h 45 - CCIG

Carnets ATA

Vendredi 7 décembre 2018 de 8 h45 à 11 h45 - CCIG

Origine non préférentielle



Vendredi 15 mars 2019 de 9 h à 17 h - CCIG

Accords de libre-échange et origine préférentielle

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch/agenda

SWISS BOARD INSTITUTE

Jeudi 31 janvier 2019

IMD Business School - ch. de Bellerive 3, Lausanne

Journée du Conseil d'administration

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: swissboardinstitute.ch/la-journee/

RECORD RECORD COR CONET CO

Jeudi 22 novembre 2018 de 18h à 22h

HEG - Bâtiment B, Campus de Battelle, rue de la Tambourine 17, Carouge



Cérémonie de remise des Prix de l'économie et de l'innovation

En 2012, la CCIG, l'Etat de Genève et l'Office de Promotion des Industries et des Technologies ont créé le Prix de l'économie genevoise et le Prix de l'innovation. Ces derniers visent à promouvoir et valoriser le tissu économique genevois, de même qu'à honorer des entreprises dont la réputation et le rayonnement véhiculent une image positive et dynamique de Genève.

Pour la première fois, ces Prix seront remis lors d'une manifestation distincte de l'Evénement économique.

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch/agenda

Une nouvelle force vive



Pour la troisième année de suite, le Service communication a accueilli en septembre un stagiaire maturité professionnelle commerciale. Larry Auer, 18 ans, est chargé de toute la partie organisationnelle de certaines manifestations et donne un coup de main aux activités de ses collègues. De plus, il assure l'accueil des participants lors des événements de la CCIG.

IMPRESSUN

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG. Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition:

Alexandra Rys

Rédaction:

Karin Byland, Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier, Amanda Müller, Valériane Oreamuno, Alexandra Rys, Julie Udry

Publicité:

HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations:

publications@ccig.ch



4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 - 1211 Genève 11 Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00







CETTE MONTRE A PARTICIPÉ À L'ESSOR DE L'AVIATION MODERNE.

Conçue en 1955, aux débuts des vols intercontinentaux, la GMT-Master est devenue la montre officielle de grandes compagnies aériennes telles que la Pan Am. Créée dans l'unique esprit Rolex pour une précision et des performances superlatives, elle possède une aiguille 24 heures et une lunette tournante qui permettent d'afficher deux fuseaux horaires simultanément. Aujourd'hui, sa lunette Cerachrom rouge et bleue combine le meilleur de la haute technologie avec l'esthétique iconique du modèle original. Bien plus qu'une montre, un témoin de son temps.



OYSTER PERPETUAL GMT-MASTER II

